

	<b>Mairie d'IFS</b> <b>Esplanade François Mitterrand</b> <b>B.P. 44 – 14123 IFS</b>  Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		<b>CALVADOS</b>
		Canton
		<b>CAEN XVI</b>
<b>CENTRE AUTO LECLERC - POURSUITE</b> <b>D'EXPLOITATION - ERP N° E 341 00150 000</b> <b>ARRETE N° 2024/090</b>		

VU l'article R. 123.48 du Code de la Construction et de l'Habitation ;  
VU l'arrêté du 25 juin 1980 modifié, portant approbation des dispositions générales du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP ;  
VU les arrêtés des 21 juin 1982 et 5 février 2007 modifiés, portant approbation des dispositions particulières du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP de types M ;  
VU le classement de l'établissement en 3<sup>ème</sup> catégorie, type M ;  
VU l'avis favorable émis le 02 avril 2024 par la Commission de Sécurité de l'Arrondissement de Caen qui a procédé à l'examen du rapport du groupe de visite de l'établissement en date du 18 mars 2024 ;

**CONSIDERANT** que le Centre Auto Leclerc peut poursuivre l'exploitation de son établissement en toute quiétude ;

#### ARRETE

- Article 1** Monsieur GRUAU et Monsieur DUVAL, Directeurs sont autorisés à poursuivre l'exploitation du Centre Auto Leclerc situé 1 rue de Rocquancourt à IFS suite à la visite périodique de l'établissement effectuée par la Commission de Sécurité de l'Arrondissement de Caen en date du 18 mars 2024.
- Article 2** L'exploitant devra cependant se conformer aux prescriptions particulières jointes au procès-verbal de la Commission de Sécurité de l'Arrondissement de Caen.
- Article 3** Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- Monsieur le Préfet du Calvados ;
  - Monsieur le Président de la Commission de Sécurité de l'arrondissement de Caen ;
  - Messieurs GRUAU et DUVAL, les Directeurs ;
  - La Police Municipale d'IFS.

Fait à IFS, le 11 avril 2024



Le Maire,

  
**Michel PATARD-LEGENDRE**

Accusé de réception en préfecture  
014-211403415-20240411-2024-090-AR  
Date de télétransmission : 15/04/2024  
Date de réception préfecture : 15/04/2024